

**Compte rendu de la communication de SELEFA  
aux Journées d'étude**

**« Lexicographie : de la conception théorique  
au développement informatique »**,

**Université Abou Bakr Belkaïd, Tlemcen,  
le 20 mai 2008.**

**dernière mise à jour 4 /10/2008**

# **Le travail lexicographique et étymologique**

**Roland LAFFITTE, SELEFA**

Le but de la communication était de présenter les activités de la Société d'Études Lexicographiques et Étymologiques Françaises et Arabes (SELEFA) et de mettre en lumière quelques exigences du travail étymologique.

La première partie a été consacrée à la présentation de SELEFA et notamment de son activité en matière lexicographique et étymologique.

La seconde partie a été dédiée à quelques enseignements que tire SELEFA de son activité en matière d'étymologie

Première partie :

# Présentation de SELEFA

## A. Les activités



SELEFA a pour but :

1. la recherche sur les échanges lexicographiques entre les langues écrites et parlées des pays des Deux rives de la Méditerranée ;

et

2. le partage des héritages culturels que portent avec eux les mots, comme moyen de souligner l'intériorité réciproque de nos cultures et d'assumer l'intégralité des héritages culturels de nos sociétés.

## B. Le travail lexicographique

### 1. Remarque sur l'emprunt et le calque

« Il y a profit, faisait-il remarquer, à étudier les emprunts de vocabulaire par catégories sémantiques en connexion avec l'histoire de la civilisation. Le vocabulaire européen emprunté à l'arabe au Moyen-Âge devrait être examiné de nouveau de cette façon. Cette méthode permet ainsi de déceler les "calques" qui sont plus nombreux qu'on ne le croit, particulièrement dans le vocabulaire scientifique » (Rodinson, 11).

Le procédé le plus simple, celui qui exige l'effort le plus léger puisqu'il consiste à reprendre tel quel le mot de la langue de départ, est l'emprunt. Il suppose toutefois, lorsque

le système d'écriture diffère, une translittération ou, plus généralement, une transcription respectant plus ou moins sa prononciation originelle et plus ou moins adaptée à l'oreille des lecteurs. Un exemple connu est celui du mot *algèbre*, de l'arabe الجبر *al-jabr*, entré dans les langues européennes par le latin médiéval pour traduire une réalité mathématique nouvelle présentée par Al-Khawārizmī dans son fameux *Kitāb al-muḥtaṣar fī ḥisāb al-jabr wa-l-muqābala*. Signalons que l'emprunt étant motivé par une acception particulière, il ne restitue que rarement l'éventail des significations que possède le mot dans la langue de départ.

L'emprunt		
	Mot arabe	Emprunt Latin & français
Lexique commun	الجبر <i>al-ğabr</i>	algebra algèbre
Lexiques spécialisés	سعد السعود <i>Sa'c d al-su'ūd</i>	Sadalsud

Le calque consiste à rendre un mot simple ou composé de la langue de départ par un mot existant déjà dans la langue d'arrivée mais avec une autre signification. Une première variété de calque s'opère par addition de sens à un mot simple.

L'emprunt et le calque		
Mot arabe	Emprunt latin	Calque latin & français
الدقيقة [الأولى] <i>al-daḡīqa al-ūlā</i>	<i>dakika</i> [prima]	<i>minutum</i> [primum] (repris du latin classique) → <b>minute</b>
الدقيقة [الثانية] <i>al-daḡīqa al-tāniyya</i>	[ <i>dakika</i> ] <b>thania</b>	[ <i>minutum</i> ] <b>secundum</b> (absent en latin classique) → <b>seconde</b>

Un exemple est fourni par l'arabe [الدقيق] الثانية *[al-daḡā'iq] al-tāniya*, terme que les premiers traducteurs latins rendirent par *thania*, soit des emprunts de l'arabe الثانية *al-tāniya*, littéralement « la seconde ». Nous trouvons ensuite les termes *minutum* / *minutium* et *secundum*, et c'est ce dernier mot qui s'imposât au bout d'un demi-siècle. Mais nous ne manquons pas ici d'être surpris : le terme *secundum*, n'est pas attesté en latin classique. Cela peut paraître étrange si l'on songe que les Grecs employaient le « soixantième second [*deuterôn heksekoston*] ». Pourtant cela s'explique quand on sait que les Romains cultivés pratiquaient les auteurs grecs dans le texte et ne traduisirent pas tout : par exemple nous ne

connaissions pas de traduction latine de Ptolémée datant de l'Antiquité. En revanche, la division de la minute en soixante parties figure bel et bien dans les textes arabes, non seulement pour le degré d'arc mais également pour l'heure. Il faut donc en conclure, sur la base des connaissances actuelles, que le terme *secundum* est un calque de l'arabe ثانية *tāniya*.

Une autre variété de calque consiste en un mot composé dont nous trouvons une illustration dans une expression apparue récemment dans la presse : on parle ainsi de *coupeur de route* lors d'enlèvements dans des pays africains, là où le français pourrait dire « bandit de grand chemin », et il semble bien qu'il faille rapprocher cette expression de l'arabe قاطع طريق *qāṭi<sup>c</sup> tarīq* / قطاع طريق *qattā<sup>c</sup> tarīq*.

## 2. Les chantiers de recherche linguistique

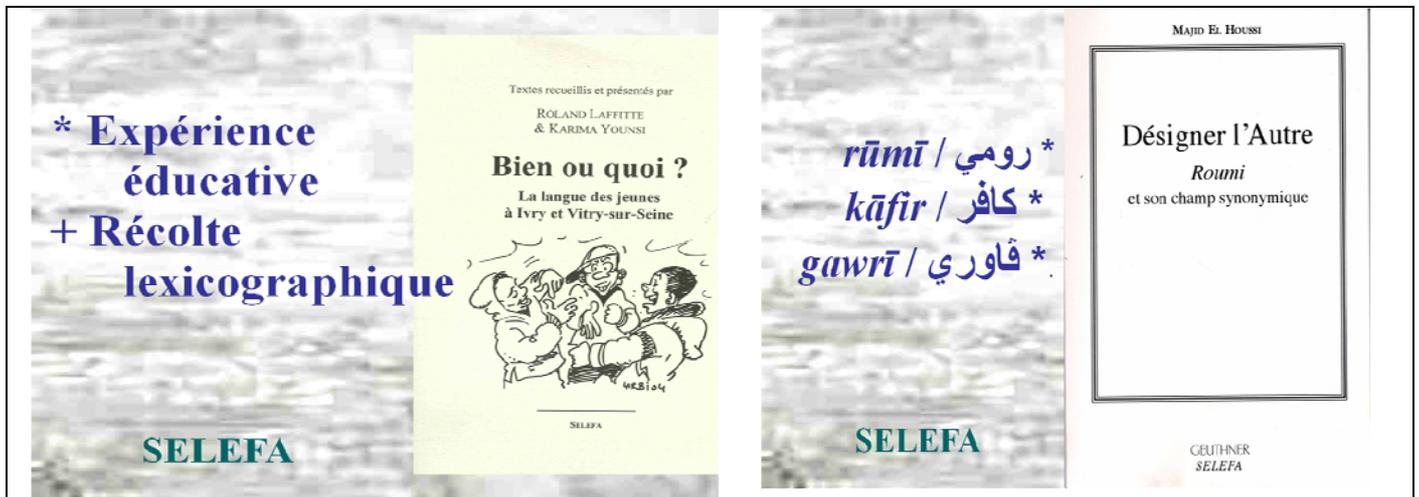
Corpus sémantiques	langues			
	arabe	araméen	akkadien	etc.
Nomenclature céleste	x	x	x	
Français populaire Corpus colonial Langue des jeunes	x			
Prénoms arabes & musulmans	x	x		x
Arts culinaires				
Plantes	x		x	
Mots de l'Islam	x			
<b>Corpus par langues</b>				
Mésopotamien (en cours)			x	
Araméen, persan, sudarabique (en perspective)	x	x	x	x

Pour ce qui est des champs sémantiques, nous avons les chantiers répertoriés dans le tableau ci-dessus. Pour ce qui est des corpus par langue, celui est des mots européens d'origine mésopotamienne est en cours d'élaboration. Mais la recherche sur les termes s'effectue en amont de la langue arabe, vers l'araméen, le persan, l'akkadien, etc., ce qui est utile pour la lexicographie arabe elle-même. De plus, SELEFA est en train d'engager de nouveaux chantiers intéressant la langue arabe au premier chef : les emprunts anciens de l'arabe à l'araméen et au syriaque et les emprunts modernes aux langues européennes. En perspective, les corpus sudarabique et persan devront être envisagés.

## Les résultats

Le résultat de cette activité est matérialisé par :

1. Le Bulletin de la SELEFA, semestriel qui en est aujourd'hui à son numéro 11 ;
2. Des opuscules spéciaux dont nous donnons ici deux exemples ;



3. Le site [www.selefa.asso.fr](http://www.selefa.asso.fr) qui présente une documentation et en particulier des « Matériaux linguistiques » qui complètent utilement les publications.

### 3. Les besoins de la lexicographie

Ce parcours a permis de mettre l'accent sur les besoins particuliers des langues européennes comme ceux de la langue arabe en matière de lexicographie selon les directions suivantes : acceptions du terme, registre de la langue auquel il appartient, usage du terme dans le temps et l'espace et appréciation de l'intensité de cet usage, datation du terme et de ses acceptions, enfin étude étymologique.

Rubriques pour chaque entrée	langues			
	Langues européennes		Langues sémitiques	
	français	latin	arabe	autres
Acceptions				
Registre	X		X	
Usage				
Datation			X	
Étymologie	X	X	X	

Pour ce qui est des langues européennes, SELEFA est né du besoin de rénover et de compléter le travail étymologique des mots d'origine arabe et orientale. Un gros travail est à faire, si l'on songe que les travaux effectués dans les autres pays d'Europe, notamment l'Espagne et l'Italie, ne sont pas répercutés dans les publications françaises, notamment les dictionnaires.

Pour ce qui est de la langue arabe, il est notoire qu'un énorme travail de datation et d'usage est à faire à partir des glossaires des œuvres classiques et modernes et que la recherche étymologique est une direction de travail urgente.

La question des échanges lexicaux entre les langues du bassin méditerranée compris au sens large, c'est-à-dire comprenant toutes les aires linguistiques qui ont influencé ses aires civilisationnelles est un chantier certes déjà entamé qui a devant lui un horizon très large.

(Fin de la 1<sup>ère</sup> partie)

**Deuxième partie :**

# **L'expérience de SELEFA en matière d'étymologie**

**Nous livrons ici le compte-rendu de la communication faite à Tlemcen. Le premier point a fait l'objet d'un texte article intitulé « Sur la conception de la recherche étymologique ou L'étymologie en réseau », accessible en ligne sur le site SELEFA, au Centre de Documentation SELEFA pour la Recherche », à la rubrique « Matériaux de recherche ».**

Dans un deuxième temps, la communication a présenté un bilan sommaire tiré de l'expérience de SELEFA en matière de travail étymologique.

Après avoir mis en lumière l'écueil de l'étymologie populaire, et, pour ce qui du legs de la langue arabe aux langues européennes, celui qui a été nommé « le syndrome de Cheikh Zoubir », la communication a mis en garde contre la quête de l'étymon pur en examinant plusieurs phénomènes en matière d'influence lexicale : le croisement, l'interférence, l'effet de levier, l'effet de shunt ou court-circuit, le retour de flamme, l'effet de boucle et la navette, etc.

C'est alors qu'a pu être présenté un schéma d'étude étymologique selon un tableau à double entrée, dans lequel la première entrée présente les axes de l'étude linguistique, et la seconde entrée la seconde les axes d'une étude contextuelle. Partant des critères linguistiques énumérés dans la première colonne, nous devons procéder aux étapes suivantes : 1. l'évaluation de la possibilité de passage des différentes langues possibles de départ à la langue d'arrivée par un raisonnement morphologique et phonologique, évaluation qui doit être passée au crible des critères de la l'entrée contextuelle, à savoir l'appréciation des possibilités échanges linguistiques et de leurs formes entre les langues considérées aux différents stades historiques; 2. L'évaluation de la possibilité de transmission d'une langue à l'autre du point de vue sémantique et d'évolution sémantique interne aux différentes langues, et ce en rapport avec ce qui livre la connaissance du champ sémantique particulier, ainsi que celle des flux d'échanges techniques, culturels que nous possédons entre aires linguistiques, ce aux différentes époques historiques envisagées par l'étude. Cet examen nous mène, à l'heure de la synthèse, à l'établissement d'un scénario de voyage du terme considéré, scénario dûment sanctionné par une appréciation des forces et faiblesses des réponses fournies aux différentes étapes du parcours selon les critères linguistiques et contextuels définis.

La communication s'est terminée en mettant en relief l'intérêt de l'étymologie : 1. du point de vue de la connaissance, elle nous aide à mieux appréhender ce que le voyage des mots nous dit sur les civilisations et leurs rapports ; 2. Du point de vue du partage, elle nous permet de mieux utiliser les mots comme instrument éducatif.